



UCB organise un hackathon pour l'épilepsie afin de répondre aux besoins des patients avec des services et outils numériques

- « Hack Epilepsy » se tiendra simultanément à Bruxelles et Atlanta, du 24 au 26 avril 2015
- Des spécialistes du numérique y développeront des solutions concrètes innovantes pour la communauté des patients épileptiques

Bruxelles (Belgique), le 18 février 2015 – 07h00 (CET) – Aujourd'hui, UCB a annoncé qu'elle parrainerait un hackathon pour l'épilepsie (Hack Epilepsy) ayant pour unique objectif d'améliorer la vie des personnes atteintes de cette maladie. Ce hackathon, qui se tiendra simultanément à Bruxelles, en Belgique, et à Atlanta, aux États-Unis, du 24 au 26 avril 2015, devrait attirer les développeurs, designers et spécialistes du numérique.

« L'épilepsie touche des millions de personnes dans le monde. Chez UCB, nous voulons soulager les patients, leurs familles et les prestataires de soins grâce à des solutions numériques les connectant à de précieuses sources de savoir et à des témoignages pouvant améliorer leur quotidien », a indiqué Erik Janssen, Vice President Global Patient Solutions Epilepsy d'UCB. « Les hackathons se sont rapidement imposés comme une manière rapide et efficace de développer des solutions numériques innovantes dans le domaine de la santé. Les développeurs et designers en ligne, créatifs et hautement qualifiés sont heureux de pouvoir proposer des prototypes fonctionnels présentant un réel intérêt pour les personnes souffrant d'une maladie grave, telle que l'épilepsie. »

Lors de ce hackathon, des spécialistes du numérique travailleront de concert avec des spécialistes de l'épilepsie et des patients à l'élaboration de prototypes numériques destinés à aider les personnes souffrant d'épilepsie. Les participants devront relever quatre défis majeurs. Ils devront notamment accéder à un soutien efficace et à des informations fiables, encourager les gens à parler de leur maladie et savoir quelles questions poser en fonction du diagnostic.

Outre le développement de solutions numériques, les équipes du « Hack Epilepsy » concourront pour le prix du prototype le plus novateur. La proposition de chaque équipe sera jugée sur base des critères suivants :

- Capacité à répondre aux besoins réels des patients épileptiques
- Créativité, innovation et originalité
- Faisabilité de la mise en œuvre
- Qualité de la présentation et de la démonstration

Pour de plus amples renseignements et pour vous inscrire à Hack Epilepsy, rendez-vous sur www.hackepilepsy.com

NOTES POUR LES ÉDITEURS

À propos de l'épilepsie^{1,2,3}

L'épilepsie est un trouble neurologique chronique qui touche environ 65 millions de personnes dans le monde et plus de 2 millions de personnes aux États-Unis. Environ 1 personne sur 26 développera la maladie au cours de sa vie.

Elle est considérée comme une maladie du cerveau caractérisée par un des symptômes suivants : 1) au moins deux crises non provoquées (ou réflexes) survenant à plus de 24 heures d'intervalle ; 2) une crise non provoquée (ou réflexe) et une probabilité de crise ultérieure similaire au risque de récurrence général (au moins 60 %) après deux crises non provoquées, survenant au cours des 10 années suivantes ; et 3) diagnostic d'un syndrome d'épilepsie.

UCB et le traitement de l'épilepsie

Le savoir-faire d'UCB dans le domaine de l'épilepsie est conséquent, puisqu'il repose sur plus de 20 ans d'expérience dans la recherche et le développement d'antiépileptiques. En tant que société engagée à long terme dans la recherche en matière d'épilepsie, notre objectif est de répondre aux besoins médicaux non satisfaits. Nos scientifiques sont fiers de contribuer aux avancées dans la connaissance de la pathologie et de son traitement. UCB s'attache à créer et s'associe à de super-réseaux rassemblant des scientifiques et des cliniciens universitaires de renommée mondiale, des sociétés pharmaceutiques et d'autres organisations partageant les mêmes objectifs. Chez UCB, nous sommes inspirés par les patients et guidés par la science dans notre détermination à aider les patients souffrant d'épilepsie.

Pour plus d'informations :

Corporate Communications

France Nivelles,

Brand Communications

Eimear O'Brien,

Global Communications, UCB

Tél. +32 2 559 9178,
france.nivelle@ucb.com

Laurent Schots,
Media Relations, UCB

T+32 2 559 9264,
laurent.schots@ucb.com

Global Brand Communications, UCB

Tél. +32 2 559 92 71,
eimear.obrien@ucb.com

Andrea Levin
US Public Relations & Communications, UCB

Tél. +1 770 970 8352
andrea.levin@ucb.com

Références

1. Fisher, R.S., *et al.*, ILAE Official Report: A practical clinical definition of epilepsy. *Epilepsia*, 2014. 55(4) : 475-482
2. Institute of Medicine. *Epilepsy Across the Spectrum. Promoting Health and Understanding*, Washington, DC: The National Academic Press, 2012 brief report. Site Web consulté le 29 octobre 2014 à l'adresse suivante : http://www.iom.edu/~media/Files/Report%20Files/2012/Epilepsy/epilepsy_rb.pdf
3. The Epilepsy Foundation of America. *Qui l'épilepsie touche-t-elle ?* Site Web consulté le 29 octobre 2014 à l'adresse suivante : <http://www.epilepsy.com/learn/epilepsy-101/who-gets-epilepsy>

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 8 500 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de EUR 3,4 milliards en 2013. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB_news

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les

informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de coentreprises ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de contrôle des coûts pour les soins de santé et les établissements de soins, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.